



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 176-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.245

Déposée le : 04.09.2023

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : UDC (Zbinden, Mittelhäusern) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -

Saturation des infrastructures de transport en raison de l'immigration

Quiconque se rend au travail ne peut que constater que les infrastructures de transport sont saturées à cause de l'immigration. Les bus et les trains sont bondés et les embouteillages mettent chaque jour nos nerfs à rude épreuve. Les vélos électriques, bien que toujours plus nombreux, n'amélioreront pas la situation durablement, car la croissance démographique poursuit sa course. Un rapide examen de la statistique de la population cantonale laisse voir que les raisons de cette saturation sont à chercher du côté de la croissance de la population étrangère, qui dépasse largement celle de la population suisse.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est l'avis du Conseil-exécutif en ce qui concerne le besoin de développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) à cause de l'immigration ?
2. À combien le Conseil-exécutif estime-t-il les coûts d'un développement des infrastructures de transport dû à l'immigration ?
3. Quelle était l'ampleur du développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) dû à l'immigration ces 10 dernières années et à combien s'élevaient les coûts ?

Destinataire
– Grand Conseil